

Montréal, le 4 novembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)
et par courriel

À: Tous les participants

**Objet: Demande concernant la mise en place de mesures relatives à
 l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (GNR)
 Proposition d'un traitement réglementaire pour le GNR
 Dossier R-4008-2017**

Le 23 octobre dernier, la Régie de l'énergie (la Régie) convoquait les participants au dossier mentionné en objet à une audience devant avoir lieu le mercredi 6 novembre 2019 afin de leur présenter une proposition de la Régie ayant trait au traitement réglementaire du GNR.

Malheureusement, en raison de diverses circonstances, la Régie se voit dans l'obligation d'annuler cette audience.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml